

# Le mois

le mois

L'ACTUALITÉ - AVRIL 2011

## Gouvernement passif, école active

MATHIAS EL BERHOUMI

Depuis mai 2009, plusieurs parents, enseignants et pédagogues s'unissent pour concrétiser leur intention d'ouvrir une école à pédagogie active à Forest. Rassemblés au sein d'une asbl constituée cinq mois plus tard, les promoteurs du projet, rebaptisés « Les amis de l'école active », se sont lancés dans un lobbying particulièrement intensif. Le succès ne s'est guère fait attendre. Dès mai 2010, un groupe de travail entre les membres de l'asbl et les autorités publiques fut mis sur les rails. Il a accouché d'un accord en fin d'année : l'école doit ouvrir pour la rentrée 2011 et l'association, pouvoir organisateur, doit être composée à hauteur de 40 % de représentants des communes de Saint-Gilles et de Forest. Lors de sa séance du 27 janvier 2011, le gouvernement de la Communauté française a marqué son accord de principe à l'initiative. Ce faisant, il emboîtait le pas au gouvernement bruxellois dont le message de soutien s'accompagna de cinquante-mille euros destinés à engager un coordinateur pour arrondir les angles les plus obtus, calmer les inévitables susceptibilités causées par un partenariat libre-officiel.

Le projet de l'école active et le soutien politique dont il a fait l'objet sont révélateurs à la fois de la persistance de certaines traditions et de l'émergence de nouvelles données.

Au rang de la tradition, les amis de l'école active ne font que revendiquer la liberté d'enseigne-

ment proclamée à l'article 24 de la Constitution. Inscrite depuis 1831, cette liberté autorise quiconque à ouvrir une école et, moyennant le respect de certaines conditions, à recevoir des subventions. Bien que cette disposition constitutionnelle ait été fondamentalement révisée en 1988, le constituant n'a pas remis en question le cœur de cette liberté. Au contraire, il a souhaité que le nouveau texte ne se limite pas à consacrer l'existence des deux grands blocs, catholique et neutre. Il fut en effet affirmé lors des débats relatifs à la révision constitutionnelle : « Notre Constitution garantit une grande pluralité d'initiatives, notamment et surtout à l'intérieur du "réseau libre". Cela ouvre pour l'avenir bien des perspectives, dont les "nouvelles écoles" actuelles (Steiner, etc.) ne sont probablement que des précurseurs. » La Cour constitutionnelle se fait le relai de cette volonté en affirmant, dans une jurisprudence constante, que la liberté d'enseignement « assure le droit d'organiser — et donc de choisir — des écoles basées sur une philosophie confessionnelle ou non confessionnelle déterminée. Elle implique également que des personnes privées puissent, sans autorisation préalable et sous réserve du respect des libertés et des droits fondamentaux, organiser et faire dispenser un enseignement selon leur propre conception, tant en ce qui concerne la forme de cet enseignement qu'en ce qui concerne son contenu, par exemple en créant des écoles dont la spécificité réside dans des conceptions déterminées d'ordre pédagogique ou éducatif » (arrêt n° 76/96, B.4.2.).

Autre élément de tradition, le projet forestois charrie toute l'ambiguïté des pédagogies alternatives. Force est de constater aujourd'hui que l'émancipation sociale, dont les pères fondateurs de la pédagogie active se faisaient les fervents promoteurs, contraste radicalement avec l'homogénéité sociale des publics fréquentant les quelques écoles où une telle pédagogie est en vigueur. Cette situation est tantôt le résultat d'une politique délibérée de sélection (par exemple, par la voie d'un minerval « facultatif »), tantôt la conséquence de l'exercice que font les classes populaires du libre choix, privilégiant la proximité géographique au projet pédagogique. À cet égard, la main invisible du quasi-marché scolaire ne nécessite pas de direction malveillante pour entraîner l'auto-exclusion des milieux défavorisés. Celle-ci sera d'autant plus forte que la rareté des écoles à pédagogie alternative conduit à un sérieux déséquilibre entre l'offre de places disponibles et les demandes d'inscription. On peut s'étonner de la tolérance, voire de la sollicitude, exprimée à l'égard de ces écoles, en particulier lorsqu'elle émane de ceux qui fustigent par ailleurs l'élitisme de certains collèges catholiques. À croire que l'absence de mixité sociale est moins insupportable quand elle ne concerne que des progressistes, fussent-ils du même milieu. Au risque de tomber dans le procès d'intention, comment ne pas craindre une énième école homogène lorsque, selon les statistiques livrées sur le site internet de l'asbl<sup>1</sup>, 42 % des parents qui soutiennent l'école active habitent à Forest et 19 % à Uccle ? Cette inquiétude n'est que renforcée devant la liste des écoles primaires, publiée sur le même site internet, dans lesquelles sont scolarisés les enfants des chevilles ouvrières de l'initiative.

Ces deux éléments de tradition — liberté d'enseignement et ambivalence des pédagogies alternatives — se confrontent à un contexte nouveau : le boom démographique auquel la Région bruxelloise doit faire face. Depuis les années septante, l'expansion démocratique de

l'enseignement, entamée par le Pacte scolaire, fut freinée par diverses politiques de rationalisation de l'offre. Désormais, il s'agit de prendre le contrepied de ces politiques en créant ou en subventionnant de nouvelles écoles. La hausse de la natalité offre ainsi une occasion à ceux qui caressaient le rêve de fonder une école correspondant à leur conception éducative. L'école active de Forest pourrait être la première d'une longue série. L'équation serait simple si l'on n'était confronté qu'à un problème quantitatif d'offre scolaire. Mais Bruxelles est également frappée par une importante fracture sociale. L'échec scolaire, l'exclusion et la relégation vers l'enseignement qualifiant sont les maîtres maux d'une partie des écoles de son territoire. Pour ne pas transformer la fracture en fossé, l'effort en matière d'offres scolaires doit se conjuguer avec une politique volontariste visant l'égalité entre les élèves.

#### Une liberté encadrée

---

Revendiquer la liberté d'enseignement en 2011, c'est se prévaloir d'une liberté fortement encadrée. Si les premiers mots de l'article 24 ont traversé le temps sans être modifiés, le contenu de la liberté d'enseignement a connu une évolution remarquable. Depuis le milieu des années nonante, un grand nombre de dispositions décrétales, inspirées principalement par une visée égalisatrice, en limitent la portée. On retrouve la manifestation de cette mutation dans la formulation de l'accord de principe à la création de l'école active, donné le 27 janvier 2011 par le gouvernement de la Communauté française. Le régulateur de l'enseignement conditionne son soutien à la gratuité de l'accès à la future école et au respect par cette dernière des dispositions décrétales qui lui sont applicables. Cette formulation est malheureuse. Si la Communauté s'en était abstenue, la future école n'aurait pas davantage été autorisée à violer la loi. Cependant, le rappel des obligations constitutionnelles (pour ce qui de la gratuité) et décrétales rend

<sup>1</sup> <[www.ecoleactive.be](http://www.ecoleactive.be)>.

compte du contexte juridique dans lequel est corsetée la liberté d'enseignement.

Ce rappel fait également écho aux axes sur lesquels le projet de l'école active est fondé, à savoir un enseignement laïque et gratuit, la promotion de l'apprentissage des langues, la mixité sociale et culturelle et, bien évidemment, le développement d'une pédagogie active.

#### Des zones d'ombre

Ces quatre axes appellent trois observations. Ils reflètent, d'abord, la victoire idéologique des promoteurs de la mixité sociale. Comme les controverses successives sur la procédure d'inscription en secondaire en ont témoigné<sup>2</sup>, il est devenu inaudible de ne pas se prévaloir de la mixité. Il s'agit incontestablement d'une avancée pour les tenants de l'égalité à l'école. Les axes du projet de l'école active recèlent, ensuite, des contradictions. Peut-on se réclamer simultanément d'un enseignement laïque et d'une mixité sociale et culturelle? Si la laïcité signifie l'interdiction de tout signe convictionnels de la part des élèves, la réponse est négative. Proscrire le port du voile est tout sauf un message de bienvenue aux élèves de confession musulmane. Peut-on adhérer à la Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (Felsi) et compter dans son pouvoir organisateur des personnes morales de droit public? Si, comme la décision de la Communauté l'impose, les pouvoirs publics étaient représentés majoritairement, il semble juridiquement impossible que la future école ne relève pas de l'enseignement officiel.

L'entreprise comporte, enfin, des zones d'ombre. Rien n'est dit sur ce qui sera mis en place pour favoriser la mixité sociale et culturelle. Les promoteurs ne sont pas davantage loquaces quant

à la manière dont ils articuleront la pédagogie active et la pédagogie des compétences imposée par le décret Missions. En ce qui concerne l'apprentissage des langues, il est malaisé de déterminer si l'école pratiquera l'immersion linguistique ou si elle se limitera à accorder une attention particulière à la qualité des cours de langue. La première option risque d'hypothéquer davantage les possibilités de mixité sociale vu le public généralement attiré par l'apprentissage en immersion.

#### Répondre aux défis bruxellois

Ces interrogations et ces critiques à l'égard du projet d'école active n'ont d'intérêt qu'en ce qu'elles sont révélatrices de débats plus généraux sur la réponse à apporter au boom démographique et aux inégalités scolaires. Devant le projet des Amis de l'école active, on est inévitablement pris en tenaille entre, d'une part, la volonté de soutenir les initiatives du terrain, en particulier quand elles prônent un projet pédagogique susceptible de mobiliser une équipe éducative et, d'autre part, la crainte d'élargir la fracture sociale. Si on ne peut reprocher à des parents de vouloir le meilleur pour leurs enfants, les pouvoirs publics ont la responsabilité de concilier ces aspirations avec l'impératif d'égalité et, en cas de conflit, de privilégier celui-ci à celles-là. L'enfer de la dualisation est pavé des meilleures intentions pédagogiques. Ces intentions sont pour l'instant perçues comme la seule alternative à l'immobilisme politique. Pour qu'au lieu de s'opposer à l'égalité, elle participe à sa réalisation, ces intentions doivent être intégrées dans un plan global de la Communauté française prévoyant les moyens financiers pour assurer à chaque enfant, sur pied d'égalité, une place dans une école bruxelloise de qualité. Se limiter à rappeler les obligations juridiques qui pèseraient sur l'école si elle venait à naître, paraît en deçà de ce qu'on peut attendre du gouvernement. Si celui-ci entend continuer à réguler le quasi-marché scolaire, il

<sup>2</sup> B. Delvaux et Chr. Maroy, « Débat sur la régulation des inscriptions scolaires en Belgique francophone : où se situent les désaccords », *Les cahiers de la recherche en éducation et formation*, n° 68, juin 2009, p. 13 et suiv.

ne peut laisser à l'initiative privée le soin de répondre seule aux défis bruxellois. ■

---

## **Le service citoyen : un projet bientôt concrétisé ?**

---

ALEXIS VAN DOOSSELAERE

Le rapport du jeune à la société a changé. Les institutions se voient de plus en plus remises en question par la jeunesse. « La perte de repères dont souffrent beaucoup de jeunes actuellement se ressent dans la défiance et le décalage qui existent entre eux et les institutions, qu'elles soient familiales, spirituelles, etc. », explique François Ronveaux, le directeur de la Plateforme pour le service citoyen. Le temps de la jeunesse s'allonge et laisse place à un espace de flottement entre la scolarité et l'entrée dans le monde du travail. Pour éclairer les pas des jeunes dans ce passage d'un monde à l'autre, celui qui mène vers l'autonomie et la vie active, cette plateforme propose l'organisation d'une nouvelle étape de vie pour que les jeunes se mettent au service de la collectivité et prennent le temps de réfléchir à leur avenir.

Le service civil en tant qu'objection de conscience a disparu avec le service militaire en 1993. « Il n'a pas été remplacé, ni transmuté dans des programmes qui auraient été intéressants pour les jeunes, continue François Ronveaux. La finalité de notre plateforme est la promulgation d'une loi qui instaure un service citoyen pour les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, comme il en existe dans six autres pays européens. »

---

### Une nouvelle tranche de vie

---

Il y a trois ans et demi, sensibilisées par une certaine actualité difficile, trois associations — Asmae, Trans-Mission et Solidarité — se regroupent, et obtiennent le soutien financier de la fondation Benoît. Celle-ci apporte un appui aux associations qui œuvrent pour l'émancipation des jeunes adultes. C'est effectivement

après l'assassinat de Joe Van Holsbeeck, alors que les médias et les politiques prennent position par rapport au service citoyen, que la plateforme est fondée. Celle-ci commence d'abord par faire du lobbying auprès de la société civile et des pouvoirs politiques. En Belgique, les jeunes ne connaissent plus le concept de service civil, comme il s'appelle en France, et beaucoup d'adultes l'ont presque oublié. « Mais lorsqu'on l'explique, les gens voient vite l'intérêt d'un tel engagement. » Il est vrai que beaucoup de jeunes se perdent dans le choix d'une orientation professionnelle. C'est ce constat qui fait penser à la Plateforme pour le service citoyen qu'il serait utile d'instaurer un temps intermédiaire entre l'école et la vie professionnelle.

Les politiques aussi sont sensibles à un tel projet, qui aurait pu aboutir si le gouvernement n'était pas tombé en avril dernier. Un sénateur CDH, André du Bus, avait déposé une proposition de loi en ce sens, en mars 2010, et l'association avait pu aller défendre son projet au Sénat. La commission de l'Intérieur, présidée par Philippe Moureaux, avait d'ailleurs semblé plutôt convaincue. L'absence de gouvernement a cependant tout bloqué. Mais les promoteurs n'ont pas capitulé. En plus du récent lancement d'un « projet pilote opérationnel », la proposition de loi a été redéposée le 22 mars 2011, toujours par le sénateur du Bus, devant la commission des Affaires sociales cette fois. « La proposition de loi a été bien accueillie par les membres de la commission, tant francophones que néerlandophones », se félicite François Ronveaux. Plus surprenant, la N-VA et l'Open VLD voudraient même voir la loi aboutir cette année.

Qu'est-ce qu'un service citoyen et comment serait-il mis en place? La plateforme le conçoit comme un projet destiné principalement aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans. D'une durée assez longue, entre six et neuf mois, cette expérience intense permettrait au jeune qui l'a choisie (il s'agirait, en tout cas pour les premières années, d'une participation volontaire) de s'engager dans différents domaines tels que

l'aide aux personnes, la solidarité ou l'environnement. Cet engagement à temps plein prendrait une place importante dans la vie d'un individu. Un des buts majeurs est de favoriser à la fois l'émancipation et la participation du jeune au vivre-ensemble. Il garderait cette expérience en tête toute sa vie. La durée est effectivement importante si l'on veut que le service citoyen devienne une tranche de vie formatrice et décisive.

### Fédérer les jeunes

Cependant, si le participant y gagne en expérience et en formation, il s'agit d'une opération tout aussi bénéfique pour l'État. Le jeune serait soutenu par le pouvoir fédéral, qui en retour verrait une partie de sa population travailler pour les besoins sociaux du pays. Le service citoyen doit donc s'adresser et être accessible à tous. Quelles que soient l'origine, la communauté ou les compétences. Ce serait d'ailleurs un ferment solide pour rapprocher le nord et le sud de la Belgique. Ce service civil, une fois mis en place, permettra aux jeunes de tout le pays de mieux se comprendre et de vivre une expérience commune. Ce programme fédéral permettrait aux jeunes des trois Communautés de travailler ensemble, tout en apprenant une langue et en s'immergeant un temps de l'autre côté d'une frontière linguistique, ce qui enraierait ce processus de distanciation communautaire.

« Idéalement, nous dit François Ronveaux, le programme s'étendrait sur neuf mois, voire une année, le tout réparti en trois périodes égales qui se dérouleraient dans des endroits différents. » La première partie aurait lieu dans la Communauté d'origine du jeune, la deuxième dans une autre Communauté et la dernière dans un autre pays d'Europe. Plusieurs variantes sont évidemment possibles, et le départ à l'étranger n'est pas une nécessité — en tout cas dans les premiers temps. Pour la plateforme, il s'agit d'avancer progressivement, mais elle n'a pas pour autant attendu de décision politique pour mettre en pratique ses propositions.

On l'a dit, un « projet pilote » a été mis en place depuis peu, avec des fonds de la Région wallonne. Une quarantaine de jeunes sont actuellement en train de vivre l'expérience. Ce « test », d'une durée de cinq mois, propose diverses missions, telles que l'animation d'enfants dans des centres pour demandeurs d'asile, l'accompagnement de familles dans l'adoption d'éco-gestes ou encore l'organisation d'événements durables et équitables. 80 % du temps est consacré à ces activités au service de la communauté. Une mission principale occupe 70 % du temps et une mission complémentaire se déroule pendant les 10 % restant. De cette manière, les participants peuvent découvrir différents secteurs et les comparer.

Le reste du temps (20 %) est destiné à la formation des volontaires, qui bénéficient de formations générales et sur la citoyenneté en particulier, et à des temps d'échange. Il s'agit, à travers ces discussions entre les jeunes, de susciter la réflexivité et permettre une prise de distance. Écouter le vécu des autres et mettre des mots sur ses impressions favorise la compréhension et l'assimilation des acquis d'expérience.

La Plateforme pour le service citoyen fédère une trentaine d'associations qui supportent le projet et accueillent les premiers volontaires en leur sein. Mais comment insérer ce service citoyen dans un véritable parcours de formation à la citoyenneté. Quel statut et quelle reconnaissance pour le jeune en service citoyen? De quel ministère le service citoyen devrait-il être la compétence? Autant de questions qui persistent et auxquelles une étude prospective, financée par la Communauté française, devra répondre.

Il faudra ensuite évaluer l'engouement des jeunes pour un tel projet, leur motivation et leur engagement dans une nouvelle institutionnalisation de leur parcours de vie. Ne sentiront-ils pas ce projet de citoyenneté comme une nouvelle contrainte, un autre moyen de cadrer et de contrôler leur avenir? Permettre un temps supplémentaire de réflexion avant de s'engoufer

frer dans la réalité du monde professionnel est une excellente idée si elle n'est pas considérée comme une obligation supplémentaire, mais bien comme une nouvelle opportunité d'émancipation et d'apprentissage. ■

## Libye : l'aube du crépuscule

JEAN-CLAUDE WILLAME

L'intervention militaire en Libye a fait sortir de leur tanière les vieux briscards du tiers-mondisme, de l'humanitaire et de certains courants « progressistes ». L'ancien patron de MSF, Rony Brauman, qui n'a pas pris la peine de lire le texte de la résolution des Nations unies, a vu dans l'opération « Aube de l'Odysée » une démonstration de l'arrogance de l'Occident qui voudrait « imposer la démocratie par la force ». Curieux paradoxe que la position de Brauman. D'un côté, il craint que la « protection des populations (par des bombardements) signifie, en pratique, chasser Kadhafi et le remplacer par un Karzaï local ou diviser le pays en gelant la situation ». De l'autre, il soutient qu'il faut reconnaître le Conseil national de transition (*donc éventuellement un Karzaï local et une partition du pays?*) en lui fournissant « des armements et des conseils militaires pour rééquilibrer le rapport des forces sur le terrain, ainsi que des informations sur les mouvements et préparatifs des troupes adverses ».

Plus emphatique encore, mais moins contradictoire, est l'appréciation d'un « revenant » qui fait surface dans les médias. Pour Michel Collon, un ancien du PTB belge, l'intervention en Libye est synonyme de « guerre impérialiste », de « buts cachés », de « médiamentonges » : elle est aussi le fait d'une ONU qui « ne représente pas les peuples », une position partagée évidemment par le grand théoricien canadien du complot qu'est Michel Chossudovsky.

Du côté français, un certain nombre de progressistes respectables et respectés, dont Gisèle Halimi, ont aussi déclaré qu'il ne fallait pas inter-

venir parce que le président Sarkozy... avait mis la main sur l'affaire. Quant au PCF, suivi par tous les partis communistes européens, rien que du normal : l'intervention militaire en Libye s'apparente à une « récupération » par l'Otan, les États-Unis et l'Union européenne des mouvements populaires en cours. Une exception toutefois : celle de Jean-Luc Mélenchon (Front des Gauches) qui vient au secours de la zone d'exclusion aérienne pour autant qu'elle soit approuvée par le Conseil de sécurité et non par l'Otan qu'il exécute.

Enfin, il y a toutes celles et ceux qui, de bonne ou de moins bonne foi — malheureusement le polémiste Éric Zemmour<sup>3</sup> est passé par là —, invoquent l'argumentaire du « deux poids, deux mesures » — pourquoi pas d'intervention en Côte d'Ivoire, au Congo, en Syrie, au Bahreïn, etc. ? — en ne se rendant pas compte que l'on en arriverait ainsi à justifier un « impérialisme moral » que l'on réprovoque par ailleurs.

On en vient à se demander si ces discours, souvent un tantinet narcissiques, ne sont pas annonciateurs d'un crépuscule de bienpensants qui ne sont plus en phase soit avec les réalités de terrain, soit avec un certain réalisme politique qui fait que « la plus belle fille au monde ne peut donner plus que ce qu'elle a ».

Mais l'affaire libyenne — et il faut le redire — est aussi porteuse d'un autre « crépuscule » : celui de hauts dirigeants et d'appareils diplomatico-militaires qui ont une fois de plus montré toutes leurs limites. Tout avait (mal) commencé par la prise de position comme toujours solitaire de Nicolas Sarkozy qui, sautant à pieds joints sur une résolution du Parlement européen — qu'il avait lue trop vite — et sans aucune concertation avec son nouveau ministre des Affaires étrangères, décréta que le Conseil national de la transition libyen était la « seule autorité légitime » en Libye et qu'il fallait en découdre avec un tyran qui massacre sa population. Il n'en

<sup>3</sup> Pour rappel, l'intéressé est poursuivi en justice pour propos racistes dans plusieurs de ses récentes interventions à la télévision.

fallait pas plus pour qu'intervienne une levée de boucliers de la part de certains de ses interlocuteurs pour lesquels Nicolas Sarkozy savait très bien que sa déclaration allait poser de gros problèmes. On a raison de dire que le président français a surtout voulu faire oublier sa catastrophe politique moyen-orientale (en Tunisie et en Libye surtout) et éventuellement effectuer un retour à cent-quatre-vingts degrés à une position gaulliste qui n'est pas sa tasse de thé, mais qui lui permettait de tenter de faire mentir des sondages tout aussi catastrophiques.

On aurait toutefois davantage raison de désigner une autre responsabilité beaucoup plus « lourde » : celle de la baronne Catherine Ashton qui, en vertu du traité de Lisbonne (article 34), stipule que « le haut représentant pour les affaires étrangères et de la sécurité organise la coordination de l'action des pays membres au sein des organisations internationales<sup>4</sup> ».

L'Otan n'a pas été mieux loti en termes de processus de concertation. Ici, ce sont des éclats de voix qui ont retenti. D'un côté, l'Allemagne et la Turquie se sont clairement opposés à la zone d'exclusion aérienne et à toute intervention militaire quelle qu'elle soit, alors que le ministre belge de la Défense donnait publiquement de la voix en faveur d'une « solution guerrière » et que l'Italie, après avoir accepté de mettre ses bases à la disposition de la coalition *ad hoc* qui se mit en branle (France-Angleterre-États-Unis), se déjougeait en vingt-quatre heures parce que l'opération militaire n'était pas conduite par l'Otan. Idem pour la Norvège qui, après avoir déclaré mettre des avions à la disposition de l'opération franco-américano-britannique, se décidait soudainement à suspendre son appui tant que la question du commandement n'avait pas été résolue. Quant aux États-Unis, ils paraissaient très gênés aux entournures lorsqu'il était question de prendre la

direction des opérations à la fois dans le cadre de l'Otan (d'où les pays arabes sont absents) ou dans le cadre d'une coalition *ad hoc*. Résultat des courses : de longues et interminables palabres sur le qui fait quoi dans l'« Aube de l'Odyssée » et une décision peu claire et parfaitement embrouillée. Tout le monde, Allemagne et Turquie inclus, s'en remet en définitive à l'Otan pour conduire les frappes lancées par la coalition et pour faire respecter un embargo total sur les armes dans le strict cadre onusien de « la protection des populations civiles », alors que les principaux ténors occidentaux évoquent ouvertement et contre l'avis formel de l'Otan des aides militaires à l'opposition et ne se cachent pas pour faire de l'élimination du dictateur libyen l'objectif final de l'intervention.

De l'autre côté de la Méditerranée, les « états d'âme » ont été tout aussi chaotiques. Alors que dans un premier temps, la Ligue arabe participait à la réunion de Paris qui mit en route la coalition *ad hoc* et entérinait donc sa montée en puissance en vertu de la résolution du Conseil de sécurité<sup>5</sup>, son président effectuait lui aussi une marche arrière en critiquant les premières frappes aériennes en Libye « qui auraient touché des civils », avant de se dédire en affirmant qu'« on l'avait mal compris ». Du côté de l'Union africaine, dont beaucoup de composantes ont des rapports de clientèle étroits avec le « guide » et qui a montré ses limites dans la gestion du conflit de légitimité en Côte d'Ivoire, on entendait négocier avec le régime Kadhafi : ici aussi, les vieux despotes que sont Yoweri Museveni et Robert Mugabe donnèrent de la voix — et pour cause — pour condamner l'intervention militaire.

Malgré tous ces atermoiements où le ridicule n'a pas tué, une consolation tout de même. Tout le monde est d'accord : à l'instar de ce qui s'est passé pour les pays voisins, le despote libyen

4 « Les États membres coordonnent leur action au sein des organisations internationales et lors des conférences internationales. Ils défendent dans ces enceintes les positions de l'Union. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité assure l'organisation de cette coordination. »

5 Rappelons qu'en vertu de sa résolution 1973 du 18 mars, le Conseil de sécurité a autorisé les États membres « à prendre toutes mesures nécessaires » afin de « protéger les populations et les zones civiles menacées d'attaque en Jamahiriya arabe libyenne, y compris Benghazi, tout en excluant le déploiement d'une force d'occupation étrangère sous quelque forme que ce soit ».

est définitivement condamné à terme. Le reste, c'est de l'histoire en marche, et une histoire où le souverainisme, pas plus que l'« impérialisme », ne fait plus la loi. ■

Voir également, « Pourquoi ne pas aller manifester le dimanche 20 mars », carte blanche de Pascal Fenaux, Pierre Vanrie et Pierre Coopman publiée dans *Le Soir* du 18 mars (<[www.lesoir.be/debats/cartes\\_blanches/2011-03-18/pourquoi-ne-pas-aller-manifester-ce-dimanche-829096.php](http://www.lesoir.be/debats/cartes_blanches/2011-03-18/pourquoi-ne-pas-aller-manifester-ce-dimanche-829096.php)>) et reprise sur le site de la revue (<[www.revuenouvelle.be](http://www.revuenouvelle.be)>)

## La Libye met mal à l'aise la gauche latino-américaine

BERNARD PERRIN

Cet article a été publié initialement dans le quotidien suisse *Le Courrier* (<[www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)>).

*Les ennemis de mes ennemis doivent-ils nécessairement être mes amis? On aurait pu espérer que les gouvernements latino-américains de gauche répondent à cette question par la négative. Au lieu de cela, les leaders cubains, vénézuéliens, boliviens, nicaraguayens et équatoriens ont préféré, chacun à leur manière, apporter leur soutien au colonel « camarade » Kadhafi alors que celui-ci faisait tirer sur sa propre population. Le malaise est donc palpable dans certains milieux de gauche face à l'absurdité de l'alignement de Chávez et consorts<sup>6</sup>. Plusieurs journalistes ou politologues, spécialistes locaux des processus en place dans ces différents pays s'expriment depuis quelque temps pour dénoncer les faiblesses de certaines réformes sociales, les alliances locales contre nature et même les dérives autoritaires à l'œuvre dans ces différents pays. L'intérêt d'écouter ces fins observateurs dont trois d'entre eux témoignent dans l'article de Bernard*

6 Le parti trotskyste belge LCR-La Gauche a même publié sur son site Internet un article intitulé « L'Amérique latine et la révolution arabe: faillite du chavisme? » qui condamne le soutien du président vénézuélien et l'accuse par son attitude irresponsable « d'offrir des munitions à ses propres adversaires et détracteurs... » <[www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=1981:lamerique-latine-et-la-revolution-arabe-faillite-du-chavisme&option=com\\_content&Itemid=53](http://www.lcr-lagauche.be/cm/index.php?view=article&id=1981:lamerique-latine-et-la-revolution-arabe-faillite-du-chavisme&option=com_content&Itemid=53)>.

*Perrin est qu'ils ne tombent jamais dans les travers de la droite réactionnaire latino-américaine. Ils ont tous salué à un moment donné les changements sociaux engagés dans tous ces pays, mais ils refusent l'aveuglement qui conduit à passer sous silence les sorties indécentes de tel ou tel chef d'État qui symbolisent le manque de maturité d'une partie de la diplomatie de gauche latino-américaine (François Reman, 6 mars 2010).*

Stupéfiant et inquiétant parallélisme. Alors que de nombreuses chancelleries européennes sont inquiètes à l'idée de voir le colonel Kadhafi, qui était il y a peu encore un « ami intime » (Silvio Berlusconi) ou tout du moins un partenaire économique vital (90 % du pétrole libyen prenait le chemin de l'Europe), tomber sous la pression de son peuple, une autre peur s'empare des gouvernements de gauche « progressistes » d'Amérique du Sud: celle d'assister à la chute d'un... camarade révolutionnaire. Le premier cas de figure n'a au fond rien de très surprenant. L'Europe capitaliste préfère un partenaire fiable, même s'il fut longtemps en tête de liste des terroristes les plus infréquentables de la planète, même s'il fait aujourd'hui tirer sur son propre peuple. Le cynisme de la *realpolitik*.

### Faiblesse idéologique

Le second cas de figure, lui, est plus intrigant. Que du Venezuela à la Bolivie en passant par Cuba, l'Équateur et le Nicaragua, certains pleurent la chute du « guide spirituel de la révolution », malgré le massacre du peuple libyen dont il se rend coupable, démontre une triste lecture de l'histoire en cours et un aveuglement dont la gauche a déjà été trop souvent coutumière au cours du siècle passé.

Derrière la façade discursive du « socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle », se dessine malheureusement une autre réalité: l'absence d'une réelle boussole idéologique, de Caracas à La Paz. Comment le dictateur sanguinaire libyen peut-il être un « frère révolutionnaire »? Son opposition à l'im-



périalisme américain justifie-t-elle donc toutes ses exactions? Comment se tromper ainsi de révolution?

Pour l'Argentin Pablo Stefanoni, directeur de l'édition bolivienne du *Monde diplomatique*, et auteur avec le politologue français Hervé do Alto de *Nous serons des millions, Evo Morales et la gauche au pouvoir en Bolivie*, la réponse est simple: « Le socialisme sud-américain a été pris par surprise par les événements, et s'est retrouvé sans ressources politiques ni idéologiques pour déchiffrer les clés de ce qui se passe dans le monde arabe. »

En Amérique latine, au Venezuela, à Cuba, en Équateur, en Bolivie ou au Nicaragua, Kadhafi est encore et toujours considéré comme un « combattant révolutionnaire », malgré sa volte-face historique et son idylle nouée avec l'Occident, de Washington à Rome en passant par Londres et Paris. Hugo Chávez ne l'a pas caché: pour comprendre la révolution en cours dans les pays arabes, il avait personnellement appelé il y a quelques semaines... Tripoli! Quant au ministre des Affaires étrangères bolivien, David Choquehuanca, il avoue sa fascination pour le *Livre vert* du leader libyen, comme de nombreux autres dirigeants latino-américains.

« Soutenir les peuples »

Plus concrètement, le président nicaraguayen Daniel Ortega a ouvertement apporté son soutien au régime sanguinaire, estimant qu'il était victime d'un « lynchage médiatique afin de faire main basse sur ses richesses pétrolières ». Une information, parmi d'autres, largement diffusée par Telesur, la chaîne d'information continentale basée à Caracas. Le journal cubain *Granma*, lui, a titré « Kadhafi dénonce un complot étranger contre la Libye ». Aucune allusion à la sanglante répression. En Bolivie, Evo Morales s'est montré un peu plus prudent, appelant le colonel Kadhafi et le peuple libyen « à une résolution pacifique de la crise ».

Heureusement, les gouvernements n'ont pas le monopole du socialisme latino-américain. Au Venezuela, le groupe *Marea socialista* (Marée socialiste, mouvance du Parti socialiste d'Hugo Chávez) appelle à la victoire du peuple libyen. Et dénonce « l'horreur dont sont capables les dictateurs, soumis ou non à l'impérialisme ». Les militants vénézuéliens estiment que les événements démontrent qu'il s'agit « d'un soulèvement populaire qui fait partie du tremblement de terre démocratique qui secoue le monde arabe, de la lutte pour la liberté et la démocratie ». Une lutte « qui ouvre la porte à la révolution mondiale contre le capitalisme et ses régimes d'oppression et de misère ».

« La gauche, estime Pablo Stefanoni, doit soutenir les peuples, les luttes démocratiques et les aspirations à la liberté, et ne pas s'acoquiner avec des dictateurs pathétiques et corrompus sur la base de considérations purement géostratégiques. » Hervé do Alto abonde dans le même sens: « Aujourd'hui, le danger pour la gauche latino-américaine est de plaquer sa propre réalité — la lutte quotidienne contre l'impérialisme — sur celle d'autres continents. Par exemple, on peut voir dans l'instabilité politique en Libye un risque de démembrement similaire à celui que font planer les oppositions de Santa Cruz en Bolivie. Or, confondre la lutte anti-impérialiste et la lutte à mort des élites liées aux dictatures serait un recul majeur. »

Plus fondamentalement, « tant que la gauche déprécie la question du respect des droits de l'homme, considère que la *realpolitik* justifie tout, et qu'elle confond l'anti-impérialisme avec les intérêts bureaucratiques, il n'y a rien à attendre d'elle », tranche-t-il.

Mais si l'Europe capitaliste peut se permettre de mener des relations avec des partenaires douteux, pourquoi les pays d'Amérique latine devraient renoncer, eux, à cette *realpolitik*? « Tout d'abord, répond Hervé do Alto, toutes les dictatures ne massacrent pas leur peuple comme le fait actuellement le régime de Kadhafi. C'est donc un critère déterminant, si l'on consi-

dère que ces gouvernements ont justement l'ambition de développer une "diplomatie des peuples". »

« Ensuite, ajoute le politologue, c'est une chose d'entretenir des relations commerciales avec des régimes autoritaires, mais c'en est une autre de développer une solidarité politique à leur égard en confondant leur anti-impérialisme (qui n'est d'ailleurs en réalité souvent qu'une opposition aux États-Unis) avec leur caractère progressiste. »

#### Partenaire, mais pas « camarade »

Dès lors, oui, la Bolivie garde absolument le droit de commercer avec la République islamique d'Iran. « Mais personne n'oblige Evo Morales à lever le bras d'Ahmadinejad en l'appelant "camarade". Il faut savoir que ce régime mène une répression à l'encontre des mouvements sociaux que même la Bolivie des gouvernements de droite a été très loin d'égaliser », tempère Hervé do Alto.

S'aligner sur un Ahmadinejad ou un Kadhafi au prétexte qu'il est un partenaire stratégique reviendrait donc à renoncer au « nouvel ordre mondial » progressiste, socialiste proclamé. Et renoncer à toute action dirigée vers un changement social, notamment dans le champ des relations internationales.

Mais si les luttes en cours sont loin d'être occidentales, elles ne sont pas non plus fondamentalement socialistes. Comment la gauche latino devrait-elle se situer dès lors ? « Karl Marx, qui ne perdait pas une occasion de critiquer la démocratie bourgeoise, considérait que cette démocratie formelle était un premier pas absolument nécessaire », répond Hervé do Alto. En d'autres termes, dans l'immédiat, le vent démocratique ouvre à nouveau (et enfin) la porte aux mouvements socialistes arabes, quarante ans après leur déroutement.

La conclusion, elle, tombe de la plume de l'écrivain et militant uruguayen Raúl Zibechi :

« Il faut regarder l'horreur en face. Parfois la gauche n'a pas voulu voir, pas voulu entendre, ni comprendre les douleurs des gens d'en bas, sacrifiés sur l'autel de la révolution. Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas cette fois-ci. » Dénoncer de manière totalement justifiée les menaces d'intervention en Libye par l'entremise de l'Otan ou des États-Unis et les tentatives d'ingérence occidentales ne doit d'aucune manière éclipser ce vrai débat. ■

### Cygnés noirs au-dessus de Fukushima

LUC BARBÉ

En janvier 1697, l'explorateur néerlandais Willem de Vlamingh découvre en Australie des cygnés noirs (*Cygnus atratus*) en remontant une rivière inconnue. Jusque-là, aucun Européen n'avait jamais vu que des cygnés blancs. Sa surprise fut énorme. Notre connaissance qui n'est basée que sur l'expérience n'est-elle pas foncièrement limitée ? La métaphore a été utilisée par Nassim Nicholas Taleb, ancien agent de change à Wall Street et professeur à l'université de New York, pour traiter des explications qui sont avancées a posteriori pour traiter des événements imprévisibles<sup>7</sup> ayant un grand impact. Selon Taleb, la vie de nos sociétés est marquée bien plus qu'on ne le pense pas la survenance d'une série de « cygnés noirs » qui perturbent leur cours, quel que soit leur niveau d'organisation.

#### Nucléaire/finance même constat

La catastrophe nucléaire de Fukushima est-elle un « cygne noir » ? Pour les associations environnementales, cela n'en est pas un. Cela fait longtemps qu'elles nous mettent en garde contre les risques d'un nouvel accident nucléaire grave. En revanche, pour Electrabel, les auto-

<sup>7</sup> Nassim Nicholas Taleb, *Le cygne noir, La puissance de l'imprévisible*, Les Belles Lettres, 2008.

rités japonaises de sécurité nucléaire, l'Agence internationale de l'énergie atomique, cela ne fait pas de doute. N'est-ce pas étrange? Ne devons-nous pas étonner qu'autant d'experts aient si mal évalué la situation? Prenons par exemple l'Agence de sécurité nucléaire japonaise. En 2006, elle estimait à un sur cent-mille le risque d'un accident grave en un an exposant les riverains d'une centrale nucléaire. Cinq ans plus tard, Fukushima survenait. Les experts s'étaient complètement trompés.

Prenez l'exemple de Fortis ou de Lehman Brothers. Là aussi les experts les plus compétents nous assuraient que leurs produits financiers étaient les plus sûrs. Mais la crise financière a montré que leurs calculs n'étaient pas justes et qu'ils avaient sous-estimé les risques. Là aussi, ceux-ci n'auraient pas dû dépasser un sur dix ou cent mille. Or dans le secteur nucléaire comme dans le secteur bancaire, les conséquences sont énormes pour toute la société. Et c'est bien le cœur du problème. Quel est l'impact quand cela échoue quand même? La question se pose dans tous les secteurs. Si les câbles de l'ascenseur de Strépy-Thieux cèdent, cela peut déclencher une catastrophe et un drame humain terrible, mais l'ampleur du dommage sera bien moindre que celui généré par la crise de Fortis ou par Fukushima. L'ascenseur n'est pas « too big too fail ».

#### Accepter l'ignorance

---

C'est le centre de la démonstration de Taleb. Nous ne pouvons pas tout savoir. Nous ne pouvons pas évaluer tous les risques. Bien plus, les « cygnes noirs » ne constituent pas des risques que l'on peut évaluer de manière scientifique. Il s'agit tout simplement d'ignorance, d'une situation où il est impossible d'évaluer la possibilité de survenance d'un évènement très important, ce que des sociétés aussi marquées par la technologie que le Japon ou l'Europe ont un mal fou à accepter. Parce que cela les renvoie à l'état de nécessité auquel nos grands-parents étaient soumis et auquel la technique est censée nous

avoir fait échapper... Mais nous apprenons sans cesse que l'imprévisible fait partie de la condition humaine. Le nier conduit à la catastrophe. Le reconnaître peut nous amener à des stratégies nous permettant de réagir à l'apparition de « cygnes noirs ». Autrement dit, alors que le progrès impliquait jusqu'ici de ne pas accepter l'ignorance, nous devons parvenir à une notion de progrès qui passe par l'acceptation de l'ignorance dans certains domaines.

Taleb ne plaide pas pour un arrêt de toutes les activités comportant des risques. Mais il nous invite à rendre nos systèmes technologiques « robustes », afin d'être en mesure de survivre aux « cygnes noirs ». Cela implique de passer d'une gestion classique des risques (« est-ce que la cuve du réacteur est assez épaisse et le refroidissement d'urgence fonctionne-t-il? ») à une gestion des « risques 2.0. » qui prend en compte les conséquences pour l'ensemble de la société d'un échec éventuel, même si le risque semble minime.

#### Des systèmes robustes

---

Exemple type: est-il raisonnable d'implanter six réacteurs nucléaires dans un site comme celui de Fukushima, avec pour conséquence potentielle qu'en cas de pépin, des millions de gens sont non seulement privés d'électricité, mais doivent également prendre la fuite et que des milliers d'hectares sont rendus incultivables pendant des milliers d'années? Il ne faut pas nécessairement mettre un terme à tous les « grands systèmes ». Non, il faut les revoir du point de vue de leur « robustesse », c'est-à-dire de leur capacité à résister aux « cygnes noirs ». Et cela va bien plus loin que les *stress-tests* auxquels il est question de soumettre les centrales nucléaires belges. Du reste, deux grandes banques irlandaises avaient franchi sans problème des *stress-tests* avaient d'être mises au bord du gouffre et ne devoir leur survie qu'à une aide de l'État irlandais d'un montant de dizaines de milliards d'euros.

Toutes les banques, toutes les grandes infrastructures techniques ou financières devraient être dotées d'une « touche Taleb », vérifiant leur capacité à résister aux « cygnes noirs ». Cela prendra du temps, de l'énergie et de la créativité et forcera sans doute à des réformes systématiques. Mais c'est aussi une question de justice. La facture des failles de systèmes qui ne sont pas robustes est renvoyée quasi systématiquement à des citoyens qui n'ont aucune responsabilité. Nous devons probablement payer tous la facture de la crise bancaire et la facture de Fukushima sera payée par des millions de citoyens japonais (et par des dizaines de millions de citoyens partout dans le monde qui devront payer des primes d'assurances plus élevées afin de combler les déficits des réassureurs).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Willem de Vlamingh voulut rapporter quelques cygnes noirs aux Pays-Bas, mais les gracieux volatiles ne survécurent pas au voyage. L'explorateur, lui, traversa moult tempêtes imprévues et finit par rentrer chez lui. Un capitaine robuste sur un navire robuste. ■

---

## Wikijournalisme

---

MIGUEL ÁNGEL BASTENIER

En novembre 2010, l'ouragan Wikileaks balayait le monde de l'information et de la politique. L'organisation dirigée par l'Australien Julien Assange avait mis la main, apparemment par l'intermédiaire du caporal Bradley Manning qui travaillait pour le département d'État, sur un butin extraordinaire de 251 000 documents remis à Washington par les ambassades nord-américaines du monde entier. Wikileaks, qui souhaite offrir une crédibilité maximale à cette mine d'information, fournit gracieusement le matériel à cinq grands quotidiens internationaux : *The New York Times*, nord-américain, et *The Guardian*, britannique, afin de couvrir le monde anglosaxon et les régions qui en sont culturellement dépendantes telles que le monde scandinave et les anciennes colonies de

Londres ; *Der Spiegel*, allemand, pour le cœur de l'Europe ; le quotidien français *Le Monde*, pour des raisons culturelles et de prestige ; et *El País*, pour l'Espagne et une grande partie de l'Amérique latine.

Même si beaucoup d'appréciations, faites par des êtres supérieurs se référant sur un ton méprisant à d'humbles habitants de l'empire, ne passent pas inaperçues, le contenu de ces documents, même si ce n'est pas en ces termes, était bien connu des personnes bien informées et, bien entendu, des diplomates des pays dont il est question, souvent dépeints de manière impitoyable dans cette avalanche de dépêches. Cependant, pour bien saisir la portée de ces documents, il fallait connaître la signification littérale de certains mots, qui — pourquoi pas ? — pouvaient sembler spirituels, comme lorsque le président russe Dimitri Medvedev et « son » Premier ministre Vladimir Poutine sont qualifiés de Batman et Robin, mais à l'envers, c'est-à-dire que le chef d'État était l'ambigu laquais de l'homme chauve-souris qu'il suivait comme un chien de compagnie, et que Poutine, en théorie subordonné, était en réalité le leader.

Cependant, l'importance des dépêches de presse ne se résume pas tellement à ce qu'elles révèlent, mais plutôt à ce qu'elles impliquent : un élitisme arrogant sans limites, qui en anglais renvoie au mot grec, « hubris ». Ce sentiment propre à une caste de prétendus aristocrates qui survolent nos vies en prenant, dans le secret le plus absolu, des décisions qui nous concernent. Ces dépêches révèlent que tous les gouvernements sans exception, qu'ils soient démocrates, autoritaires, développés ou moins développés, agissent avec hypocrisie, dirigés par des intérêts pas forcément en adéquation avec cette vue d'esprit appelée le bien commun et que chacun comprend comme bon lui semble.

Il faut cependant reconnaître que certaines affaires d'État ne peuvent que rarement sortir au grand jour, car elles occasionneraient un dommage matériel et moral aux personnes et aux institutions. C'est ce que les intermédiaires, les

professionnels, qui livrent ces informations à l'opinion publique, devraient prendre en compte au moment de leur publication. Comme le fait que le monde politique et en particulier la diplomatie sont contraints à la dissimulation et aux demi-vérités. On ne peut néanmoins, dans la grande majorité des cas, refuser le droit de l'opinion publique de savoir qui sont leurs gouvernants. Pour autant, il serait hors de propos qu'un grand quotidien publie des informations relatives à la vie privée de ces personnes, sauf si elle interfère avec l'action politique. Les médias ont tout à fait le droit de publier des informations en rapport avec l'engagement des décideurs dans les affaires de l'État, aussi secondaires qu'elles puissent paraître. Si administrer et gouverner se compliquent quand l'opinion publique est mise au courant de tout ce qui leur a été caché jusqu'à aujourd'hui, tant pis pour les gouvernants. Ce que Wikileaks propage aux quatre vents est une impérieuse demande de transparence ; un droit citoyen inaliénable.

En outre, il est possible de faire une sorte d'examen, presque une radiographie, des conclusions en matière de politique internationale auxquelles nous mène la connaissance de ce matériel ; que reste-t-il après la publication des révélations de Wikileaks ?

D'abord que les banquiers du terrorisme international sont à rechercher en Arabie Saoudite et dans les émirats voisins. Que la guerre en Afghanistan est un gigantesque foyer de corruption, orchestré par le président Hamid Karzai, mis en place par Washington, volontairement lié aux réseaux mondiaux de trafic de drogues. Que le nombre de victimes civiles de la guerre en Irak est très supérieur aux chiffres officiels : plus de 100 000. Et que celle d'Afghanistan fera probablement autant de victimes.

Que le pape Benoît XVI a fait obstruction à une commission d'enquête concernant les abus sexuels commis par des prêtres de l'Église catholique en Irlande sur des mineurs.

Que l'ambassade nord-américaine à Paris a conseillé à Washington de mener une guerre économique à tout pays — surtout européen — qui s'opposerait à la commercialisation de produits agricoles génétiquement modifiés. Vu la vacuité et le nombre relativement restreint de dépêches qui s'y réfèrent, l'Amérique latine et le continent africain préoccupent peu les États-Unis ; même quand le président Chávez fulmine contre les États-Unis. De même que les belles paroles du président Obama, lorsqu'il prédit une ouverture *urbi et orbi* à la multilatéralité de l'action extérieure des États-Unis, ne sont rien de plus que l'expression de vœux pieux.

Qu'il n'y a rien en ce qui concerne les relations entre Israël et les États-Unis. Assange n'a pas eu peur de se placer en ligne de mire de la Justice nord-américaine, risquant même une condamnation à la peine maximale pour trahison et révélation de secrets d'État, mais il ne veut pas de problèmes avec le sionisme.

Wikileaks appelle à la révolte contre la manipulation que les intérêts immédiats de la chose publique imposent au citoyen. Les institutions et leurs serviteurs, dans tous les pays sans exception, sont disposés à trafiquer la vérité de manière aussi complexe que farfelue pour survivre. La vocation de la société doit, en contrepartie, être de leur réclamer continuellement des comptes. Quand la révolution bolchévique triompha en Russie en 1917 (en réalité, comme on le sait, du fait des différences entre le calendrier orthodoxe et grégorien, ce fut en novembre), Léon Trotsky, qui fut *de facto* son premier commissaire pour les Affaires extérieures, proclama l'inauguration d'une diplomatie ouverte et publique, sans secrets. C'est ainsi que l'on a eu connaissance des accords secrets de Sykes-Picot, réalisés en partie des années plus tard, entre la Russie tsariste, la France et la Grande-Bretagne pour le partage de l'Asie ottomane (Palestine, Syrie, Liban, Irak, en plus de Constantinople et des détroits) ; mais de si nobles intentions firent long feu. Litvinov, maître d'œuvre du service diplomatique soviétique, fut obligé de reconnaître qu'une telle pra-

tique mettait Moscou dans des conditions très déséquilibrées face aux autres puissances et au reste du monde. Ainsi se termina cette tentative. Mais où Trotsky a échoué, Wikileaks pourrait aujourd'hui réussir. Et Assange, par action ou par omission, nous rappelle ainsi la fragilité de la liberté d'expression, qui est davantage menacée par l'autocensure insidieuse que par la grossière évidence de la censure; que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre. Ce ne sera pas moi! ■

Traduction Alexis Van Doosselaere et Carmen Rodriguez

---

## L'étiquetage politique des journalistes

---

SIMON TOUROL

En annonçant avec fracas, le 16 février dernier, « La couleur politique des journalistes télé », le *Soir Magazine* pensait-il rééditer le coup de tonnerre déclenché par Le *Soir*, vingt-sept ans plus tôt? Le 14 septembre 1984, le quotidien consacrait une page entière à « La RTBF, ses chefs, ses journalistes et leur étiquette politique ». L'affaire déclenchait la fureur des journalistes, elle suscitait la création de leur association (l'AJ) et envoyait aux oubliettes une détestable pratique jusque-là bien établie: exiger des journalistes qu'ils déclarent leur préférence politique. Et à ceux qui rechignaient à s'exécuter, on collait d'office — voire à leur insu — une couleur selon des critères aussi divers que farfelus.

L'« enquête » du *Soir Magazine* a également mis en colère les journalistes cités et leur direction. Fait sans doute inédit dans l'histoire de l'audiovisuel belge, la RTBF et RTL-TVI se sont fendues, ensemble, d'un droit de réponse indigné, paru dans l'hebdomadaire le 2 mars. Pour le reste, il n'y a rien de commun entre les deux révélations. La première dénonçait l'existence d'un organigramme caché. La seconde accole des « tendances » (PS/MR/CDH) à quelques journalistes connus des télés privées et publiques, sans même les avoir contactés, tout en

répétant dans le texte de l'article qu'aucun reproche professionnel ne peut leur être adressé. L'affaire avait été précédée par une autre révélation, en Flandre cette fois. On apprenait par *De Standaard* que le député N-VA Siegfried Bracke avait participé voici plusieurs années à la rédaction d'un manifeste du... SP.A du temps où il était journaliste à la VRT. Et dans la foulée du *Soir Magazine*, le journaliste de la RTBF Eddy Caekelberghs, animant un débat interne au PS, y affirma « assumer » pleinement sa carte du parti. La presse s'en fit l'écho, ce qui ne manqua pas de nourrir le malaise ambiant.

Mais sur quoi, au juste, se fonde le malaise? Sur le constat que les journalistes ont des préférences politiques, des choix idéologiques, et qu'il leur arrive même de voter? À ce stade, la confirmation est plutôt rassurante: la profession de journaliste n'interdit ni n'empêche d'avoir des opinions et d'être pleinement citoyen et électeur. Peut-être alors est-ce l'affichage public de ces préférences qui ferait problème? Elle ne le fait, en réalité, que dans le chef de celui qui croit tenir un scoop juteux en « révélant » les choix politiques, fondés ou non, des journalistes. Si *Le Soir Magazine* en a fait tout un plat, avec couverture et dossier tape-à-l'œil, c'est qu'il partageait cette conviction que l'affaire était, au minimum, sulfureuse. Le malaise — et la fureur des intéressés — vient précisément de là: outre une méthode qui colle les étiquettes sans en vérifier la pertinence, c'est le non-dit et le suggéré qui heurtent ici. On murmure à l'oreille du public (quitte à écrire l'inverse en guise de dédouanement) que les journalistes, puisqu'ils ont une « tendance » politique, ne pourraient être pleinement journalistes. Que le chemin de l'objectivité leur est fermé. Que la RTBF est donc bien socialiste et RTL-TVI libérale comme on s'en doutait. Qu'il va falloir désormais les regarder d'un autre œil.

La question des convictions politiques des professionnels des médias, et même leur affiliation à un parti, n'a de pertinence que ramenée à un seul examen: ce choix personnel et privé a-t-il

ou non une incidence sur leur travail journalistique et donc sur ce qu'ils doivent au public? Il l'a s'il réduit l'indépendance, le recul critique et l'honnêteté dans la recherche de la vérité. Il l'a s'il conduit le journaliste à une posture idéologique revendiquée. Il l'a si le journaliste politique cesse un jour mentalement d'être un observateur au sein d'un parti pour devenir un militant au sein d'un média.

Hors de ces questionnements légitimes et des réponses étayées qu'ils devraient susciter, l'étiquetage politique des journalistes n'a ni sens ni utilité publique. Mais il n'est pas non plus infamant par nature que la conviction d'un journaliste soit connue! À cet égard, le droit de réponse des chaînes de télévision surprend lorsqu'il écrit que l'étiquetage « porte atteinte à l'honneur professionnel de chacun des journalistes ». L'honneur?! On comprend mieux qu'il puisse porter atteinte à « la crédibilité professionnelle », comme le même texte le dira plus loin. Patrimoine fondamental des journalistes, cette crédibilité doit en réalité être préservée deux fois. Dans sa réalité opérationnelle d'abord. Dans son apparence ensuite. Lorsque cette seconde condition est compromise à leur insu, des journalistes ruent dans les brancards avec raison. En France, Alain Duhamel avait assez peu apprécié la mise en ligne de la confiance qu'il faisait à un auditoire d'étudiants fin 2006, selon laquelle il voterait pour Bayrou. Et lorsque, en Belgique, un journaliste professionnel brandit (par bravade? provocation? défi?) sa carte de parti, il joue très imprudemment avec l'apparence d'indépendance.

Dans ce débat, au parfum de scandale, autour de l'étiquetage, on ne peut faire l'économie de quelques autres hypothèses plus souterraines. Ainsi, la disparition de la presse engagée, où la « tendance » cette fois était revendiquée, a peut-être forgé chez d'aucuns une nouvelle conception du journaliste et de son rôle dans la société. Un rôle condamné politiquement au neutralisme, qui ne peut admettre ni hiérarchisation des valeurs ni la moindre empathie idéologique. L'effet pervers serait effrayant: la mise à égalité de tous les points de vue, de tous les partis, de tous les programmes, sous peine de paraître « engagé ». Quelqu'un a dit un jour à ce sujet que l'objectivité radicale aurait imposé en 1939 aux médias de donner « cinq minutes pour les Juifs, cinq minutes pour Hitler »... Autre hypothèse, un antipolitisme prégnant rend suspect jusqu'à la conviction politique des acteurs non politiques de la société. Vibrer ensemble au nom d'une émotion partagée, oui. Avoir une préférence politique, non! Ce n'est donc pas demain qu'on verra un hebdomadaire dresser la liste des journalistes qui arborent — ou arboraient — au revers de la veste un soutien au « mouvement blanc » ou un ruban rouge d'une journée antisida... ■